



Retard signature vente definitive

Par **mrnice**, le **25/11/2015** à **17:46**

Bonjour,

J'entre en contact avec vous suite à une affaire concernant une amie.
Celle-ci à achetée une maison dont la signature de l'acte définitif devait avoir lieu ces jours ci.
Elle à appris il y à quelques jours que la vente était suspendue car le vendeur avait déposé un dossier de surendettement et qu'il devait passer devant une commission pour un plan de surendettement.

Mon amie se retrouve dans le flou total, le notaire ne lui dit rien car les ennuis du vendeur ne la concerne pas.

Or aujourd'hui avec son préavis à été lancé pour son appart il y à 3 mois, ce problème la concerne désormais et sans possibilité d'information.

Quels sont les recours dont elle peut bénéficier face à cette situation?

Le notaire a t'il manqué à ses obligations?

Merci pour vos lumières qui nous seront très utiles en ces temps de brume épaisse.